



*Le château de Chassay servit autrefois de résidence de campagne aux évêques de Nantes. Amaury d'Acigné le fit fortifier en 1461. Anne de Bretagne et Henri IV y furent reçus. Ce château est devenu aujourd'hui la mairie de Ste Luce-sur-Loire.*

# AMAURY D'ACIGNÉ, FILS CADET DE JEAN IV D'ACIGNÉ

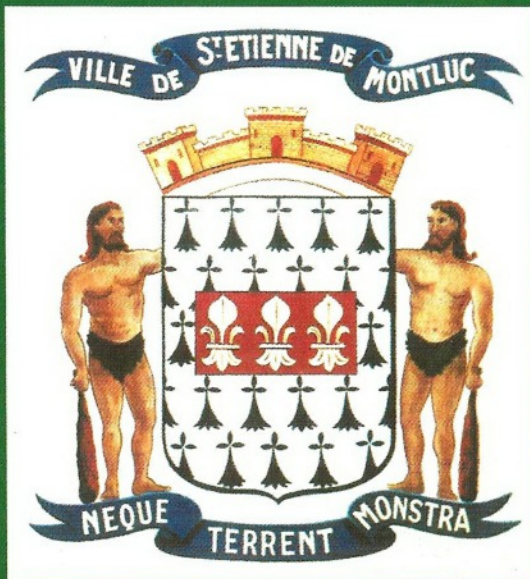
**PERSONNAGE** Jadis dans la noblesse, si l'ainé embrassait le plus souvent la carrière des armes, il n'était pas rare qu'un cadet entrât dans les ordres. Ce fut le cas pour Amaury d'Acigné. Fils de Jean IV d'Acigné et de Catherine de Malestroît, il devint chanoine de la cathédrale de Nantes. En 1462, son oncle Guillaume de Malestroît se démit de sa charge d'évêque de Nantes en sa faveur. Le Pape Pie II approuva cette nomination.

Amaury était né vers 1430 au château de la Haie-Mahéas à St Etienne-de-Montluc (au nord-ouest de Nantes), où la famille d'Acigné possédait une juridiction. Par ailleurs l'évêque de Nantes était seigneur de St Etienne-de-Montluc et de 17 autres paroisses. C'est pour tenter d'affirmer son indépendance et défendre son territoire qu'Amaury d'Acigné fit parler de lui. A l'instar de son oncle, il refusa de prêter hommage au duc de Bretagne et de lui remettre la garde de ses places fortes. Furieux, le duc François II, père d'Anne de Bretagne, confisqua le Régairé, ou fief épiscopal de l'évêque. L'évêché fut mis à sac et tous ses biens séquestrés. Amaury s'enfuit en France à Angers. Mais l'évêque répliqua en lançant l'interdit religieux sur le domaine ducal, privant ainsi ses fidèles de tout culte. La querelle dura dix ans, faite de pauses et de reprises. Le roi de France Louis XI convoqua à Tours une assemblée de juristes qui désavoua le duc. De son côté celui-ci réunit toute la noblesse du diocèse, qui dénonça l'évêque comme rebelle.

Finalement une ambassade nantaise fut envoyée auprès du Pape Sixte IV, qui proposa un compromis : l'interdit fut levé définitivement et on convint de ne plus parler d'hommage. L'évêque put rentrer à Nantes et la paix revint dans le diocèse. Mais la lutte avait usé le prélat. En 1475, il se retira à l'abbaye de la Grenetière, en Vendée actuelle, où il mourut deux ans plus tard.

Pour ne pas relancer la querelle, son successeur à l'évêché de Nantes préféra rendre hommage au duc. Ainsi l'entêtement tout breton de notre personnage ne fut pas suivi d'effets à long terme.

Mais cette histoire a laissé des traces dans la mémoire des habitants de St Etienne-de-Montluc, qui ont baptisé une de leurs rues du nom d'Amaury d'Acigné. Et en 1949, sur proposition de l'abbé Paul Mercier, historien local, le conseil municipal adopta comme blason de la commune les armoiries d'Acigné, estimant qu'elles symbolisaient « la fidélité bretonne alliée à la fierté communale et à la volonté d'entreprendre » ! Il faut dire que la famille d'Acigné avait donné son nom à la juridiction de St Etienne-de-Montluc pendant 5 siècles. Ainsi le nom d'Acigné a-t-il essaimé à travers le temps et l'espace...



*En 1949, la commune de St Etienne-de-Montluc adopta comme blason celui de la famille d'Acigné, d'après un sceau appartenant à Jean 1<sup>er</sup> d'Acigné.*



*Une vue de la rue Amaury d'Acigné à St Etienne-de-Montluc, en Loire-Atlantique.*